



Revue D.L.T.

Didactique, Linguistique et Traduction

Vol. 02 – N° 01 – 30 juin 2024

Compte rendu

Traducción especializada e institucional: Aproximación teórica a los textos y a la traducción en el parlamento europeo

Trachliev, Stoyan

Université de Salamanque-Espagne
Département de traduction et interprétation
trachlievs@usal.es



<https://orcid.org/0000-0002-1931-4080>

Pour citer l'article:

Trachliev, Stoyan. (2024). Traducción especializada e institucional: Aproximación teórica a los textos y a la traducción en el parlamento europeo. *Revue D.L.T. Didactique, Linguistique et Traduction*, 02(01), 234-237.

<https://doi.org/10.5281/zenodo.12635552>

Reçu: 21/03/2024; **Accepté:** 08/06/2024, **Publié:** 30/06/2024

Distribution électronique par ASJP-CERIST :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/248359>



La Revue D.L.T. *Didactique, Linguistique et Traduction* publie sous la licence Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International.

L'Union européenne (UE), reconnue comme l'une des plus grandes instances de traduction au monde, suscite de nombreux travaux de recherche en traductologie. Pourtant, certaines facettes demeurent encore peu explorées, voire ombrageuses, au niveau des institutions spécifiques. Face à ce constat, María Azahara Veroz González, chercheuse et enseignante à l'Université de Cordoue, se penche sur le cas particulier de la direction générale de la Traduction du Parlement européen dans son ouvrage *Traducción especializada e institucional*, avec pour objectif d'offrir aux spécialistes de la traduction institutionnelle une « approximation théorique » des textes traduits au sein de cet organe de l'Union.

Dans cette perspective, l'ouvrage est structuré en trois chapitres principaux : 1) Le contexte historique de l'UE et de la traduction communautaire ; 2) le texte institutionnel et ses caractéristiques ; 3) les genres textuels traduits au sein du Parlement européen.

Le chapitre I commence par retracer les origines de l'Union européenne depuis la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) jusqu'à nos jours. Il met en lumière les grandes étapes du projet européen, les traités fondateurs, et les principes cardinaux de l'Union, notamment la construction d'une paix durable, l'unité, l'égalité, la solidarité, et le respect des droits fondamentaux. Une attention particulière est portée au Parlement européen, seul organe à respecter rigoureusement le régime linguistique établi par le Traité de Rome (1957). Cette importance accordée à la diversité linguistique se manifeste dans le choix des termes : le Parlement ne parle pas de « traduire », mais de « produire » des contenus et ne distingue pas les langues dites « de travail » des langues officielles. Le chapitre se clôt par une description du processus de travail (serveur de planification, programme de gestion du flux des tâches) et des outils (Cat4Trad, Trados Studio, Iate...) en usage au sein de l'Unité de traduction du Parlement, et évoque les principales difficultés rencontrées par les traductrices et traducteurs exerçant dans cette institution (problèmes terminologiques, normatifs, orthotypographiques...).

Le chapitre II examine deux concepts essentiels dans le domaine de la traduction communautaire : le texte et l'équivalence. La deuxième sous-partie s'intéresse à la notion de texte dans son acception linguistique, mettant en avant le caractère communicatif et pragmatique du texte. L'étude interroge également la notion de « texte spécialisé » pour arriver au constat que ce dernier s'inscrit dans un *continuum* dans lequel existent divers degrés de spécialisation de nature linguistique, tributaire à la fois de critères contextuels et thématiques. Ces conclusions permettent d'aborder, par la suite, la notion de texte d'un point de vue traductologique. Après avoir souligné les trois éléments essentiels à la production d'un texte que sont l'intention communicative, les participants (émetteurs et récepteurs) et le contexte

communicatif, l'attention se focalise, d'une part, sur les facteurs historiques et culturels, et, d'autre part, sur la cohésion et la cohérence, lesquels permettent d'affiner davantage encore la définition du texte. La cinquième sous-partie se penche sur le texte institutionnel à proprement parler, afin d'en décrire les caractéristiques générales. L'analyse de l'offre académique en traduction des universités espagnoles sert à dégager, dans une première approche, un dénominateur commun, à savoir le recours au langage juridique et administratif. Il en résulte que le texte institutionnel pourrait être défini comme « tout texte émanant des institutions ou services publics, nationaux ou internationaux, partageant des caractéristiques juridiques et administratives, mais dont la thématique peut relever non seulement du domaine juridico-administratif, mais aussi politique, sanitaire, économique... »¹ (p. 66). La sixième et dernière sous-partie soulève la question de la notion d'équivalence dans le texte communautaire. Celle-ci serait déterminée par deux facteurs importants : le multilinguisme et le droit communautaire. Dans la mesure où, dans l'UE, il n'existe pas, en théorie, de texte source et de texte cible, mais uniquement des textes originaux, il ne peut y avoir, selon cette même logique, d'équivalence. Cette conception particulière de la notion d'équivalence dans les institutions européennes se reflète dans le choix de la terminologie : il n'est pas question de « traductions » mais de « versions linguistiques », pas de « traducteurs » mais de « rédacteurs ». En conséquence, il ne s'agit pas seulement de traduire des concepts d'un système juridique singulier, propre à chaque État, mais d'« adapter le système juridique communautaire de manière uniforme dans tous les États membres » (p. 85).

Enfin, le chapitre III répond à deux principaux objectifs : analyser la notion de genre dans le cadre de la traduction communautaire et élaborer une taxinomie des différents textes traduits au sein du Parlement européen. L'auteure souligne le manque d'études intégrant la notion de genre dans le domaine institutionnel et décrit l'évolution de ce concept, en commençant par son développement dans le champ de la linguistique. Ce travail d'analyse, essentiellement descriptif, conclut qu'il est pratiquement impossible d'avoir des genres purs, car ces derniers tendent à s'associer et à interagir. En d'autres termes, les genres sont pour la plupart hybrides, à cheval entre plusieurs genres, ce qui est vrai aussi pour le genre institutionnel. Cela n'est pas sans conséquence pour le traducteur dans la mesure où l'identification du genre du texte à traduire joue un rôle primordial dans le processus traductif. De là l'importance d'avoir à disposition une classification des différents genres et sous-genres caractéristiques du domaine dans lequel on traduit. Dans le cas de la traduction

¹ Notre traduction.

institutionnelle, seule une étude² aurait, pour l'heure, classifié les genres traités au sein du Parlement européen, mettant en avant trois principaux genres ou « supragenres » : les textes dispositifs ou normatifs, les textes techniques et communications administratives, et les textes de régime interne. Veroz González propose de compléter cette classification par trois genres supplémentaires : les communications destinées aux citoyens, les ouvrages de référence et les textes doctrinaux. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette proposition a néanmoins le mérite d'offrir un point de départ à d'autres recherches relatives à la traduction au sein du Parlement européen et des institutions européennes.

En conclusion, *Traducción especializada e institucional* répond aux enjeux qu'il soulève. En dépeignant la politique de traduction du Parlement européen, l'ouvrage offre un éclairage méticuleux sur la nature des contenus traduits, tout en en mettant à disposition des spécialistes une classification utile pour les accompagner dans leur pratique. Ces aspects mis à part, quelques ajustements, tels que l'omission de la Croatie dans les mentions des vagues d'adhésion successives, pourraient améliorer la précision de l'ouvrage.

VEROZ GONZÁLEZ María Azahara, *Traducción especializada e institucional: Aproximación teórica a los textos y a la traducción en el parlamento europeo*, Madrid, Sindéresis, Estudios de Traducción e Interpretación, 2022.

² Garrido Nombela et Navarrete Miguel Ángel, «Traducción institucional: el caso de la Unión Europea», in Cruces Colado Susana et Luna Aalonso Ana (dir.), *La traducción en el ámbito institucional autonómico, estatal y europeo*, Vigo (Espagne), Universidade de Vigo, 2004, p. 151-186.